

Lausanne



Aux oubliettes
La route qui devait relier la rue de la Vigie à l'avenue Jules-Gonin appartient au passé. DR/IMAGE DE SYNTHÈSE



Tram: les livres au feu et la rampe au milieu

La route qui devait prendre la place de la célèbre forêt du Flon ne sera pas construite. Sur le Grand-Pont, le trafic automobile devrait en revanche être maintenu

Renaud Bournoud
Cindy Mendicino

La rampe Vigie-Gonin ne dépassera pas le stade des calculs d'ingénieur. Elle a été pensée il y a une bonne dizaine d'années. Une autre époque. Elle n'a aujourd'hui plus le soutien politique nécessaire. Et encore moins de popularité. Par conséquent, la Maison du livre que la Ville de Lausanne voulait construire sous l'ouvrage est abandonnée (*lire encadré*). Les responsables politiques ne se prononcent pas sur ces informations, le dossier étant actuellement traité par la justice. Mais des sources proches du dossier confirment: «Personne n'a aujourd'hui d'intérêt à raser cette forêt et à faire cette route. Personne.» Les autorités garderont le silence jusqu'à la décision du Tribunal administratif fédéral, attendue en fin d'année, de peur de faire capoter l'ensemble du projet du tram. Mais c'est un secret de Polichinelle: à l'État, à la Ville de Lausanne et aux TL, cette rampe appartient au passé.

Cela fait plus de sept ans que le dossier du tram T1 entre la gare de Renens et le Flon a été déposé à l'Office fédéral des transports (OFT). Le projet est depuis lors complètement bloqué. Pour des questions de route et non de rail. Le pont routier Vigie-Gonin avait été imaginé pour compenser la fermeture aux voitures d'une partie de la rue de Genève afin d'y faire passer le tram et celle du Grand-Pont pour y faire passer des trolleybus en site propre. Cette nouvelle route et le tram ont été intégrés à un même projet. D'ailleurs, cela a fait l'objet d'une passe d'armes entre le Tribunal administratif fédéral (TAF) et le Tribunal fédéral.

Seulement, la réalisation de cette rampe nécessite de raser la forêt du Flon. C'est en raison de ce bosquet urbain, planté aux Côtes-de-Montbenon, que le dossier du

«Notre but est de sauver la forêt du Flon. Alors si le projet de rampe est abandonné, on bâche. Tout le monde en a marre, cela fait sept ans que ça dure»



«Toto» Morand
Commerçant au Flon et opposant à la rampe

«Une fois l'autorisation entrée en force, nous nous permettrons de réfléchir à des alternatives pour garantir le fonctionnement des transports publics et des voitures»



Nuria Gorrite
Cheffe du Département des infrastructures

«Pourquoi une cohabitation entre les voitures et le tram sur cette rue ne serait-elle pas possible? À Genève ou à Zurich, les trams cohabitent avec les voitures, les vélos»



Marc Pointet
Directeur de Mobimo pour la Suisse romande

tram est toujours empêtré dans les procédures judiciaires. Sa sauvegarde cristallise les passions. Il y a une dizaine d'années, on ne se posait pas trop de questions quant à abattre des arbres pour faire une route. Les temps changent. Le Grand Conseil vaudois a voté l'urgence climatique. Et même le PLR Lausanne propose de rendre le centre-ville aux piétons!

Mobimo pour le tram

Acteur incontournable du Flon, puisqu'il en est propriétaire, Mobimo résume l'air du temps par la voix de son directeur pour la Suisse romande, Marc Pointet: «La réalisation du tram est un impératif, et la présence d'arbres en ville également. C'est un poumon. Il ne faut pas opposer le tram à la forêt.» Il estime que cela a assez duré et qu'il faut désormais trouver une alternative à cette rampe. De son bu-

reau, il a une vue plongeante sur la rue de Genève. «Pourquoi une cohabitation entre les voitures et le tram sur cette rue ne serait-elle pas possible? À Genève ou Zurich, les trams cohabitent avec les voitures, les vélos. Cela aurait également le mérite de ralentir le trafic de transit que l'on cherche à faire diminuer en ville.» Pas sûr qu'en plein chantier pour enterrer le LEB à l'avenue d'Échallens Vaud souhaite laisser des rails dans le trafic du centre.

Le Département des infrastructures aurait une alternative en tête. Le tram est inclus dans un projet plus vaste appelé «Axes forts». Celui-ci intègre des lignes de trolleybus en site propre, notamment entre le Grand-Pont et les Terreaux. L'idée serait de laisser ce tronçon ouvert à la circulation automobile.

Une perspective plutôt réjouissante pour «Toto» Morand, qui ferait face aux autorités au sujet de cette rampe: «Notre but est de sauver la forêt du Flon. Alors si le projet de rampe est abandonné, on bâche. Tout le monde en a marre, cela fait sept ans que ça dure.» Les procédures judiciaires devraient se clore avec l'arrêt du TAF.

La cheffe du Département des infrastructures, elle, ne souhaite rien dire pour le moment. Nuria Gorrite rappelle que le dossier du tram est actuellement devant le TAF. Il n'est dès lors pas question de se prononcer sur une alternative au projet tel que déposé. Sinon le risque que le TAF juge la cause caduque serait trop grand, explique le département. Ce qui provoquerait la remise à zéro de l'entier de la procédure. «L'important pour moi, c'est d'obtenir l'approbation des plans, parce que nous avons un objectif supérieur qui est de réaliser le tram, indique Nuria Gorrite. Une fois que l'autorisation entrera en force, nous nous permettrons de réfléchir à des alternatives pour garantir le fonctionnement des transports publics et des voitures.»

Maison du livre cherche murs

● Pas de rampe, pas de Maison du livre. Lausanne ne défrichera pas le bosquet du Flon simplement pour y caser sa nouvelle bibliothèque améliorée. Mais sur ce dossier aussi, les élus ne confirment rien. Grégoire Junod affirme simplement que «si ce projet doit évoluer, cela ne pourra se faire qu'après que le tribunal aura validé le permis de construire du tram».

Le syndic socialiste était tout jeune municipal de la Culture lorsque la Municipalité a décidé de bâtir la Maison du livre et du patrimoine aux Côtes-de-Montbenon. «Lorsque Olivier Français (PLR) et Daniel Bréaz (Vert) ont présenté le projet de liaison Vigie-Gonin, il est apparu évident de ne pas construire simplement un pont mais d'y mettre un bâtiment dessous qui fasse sens



Voici à quoi aurait pu ressembler la Maison du livre et du patrimoine projetée sous la rampe Vigie-Gonin. JAELE VILLAT

pour toute la population. C'est là qu'est née l'idée de la Maison du livre; nous cherchions en effet un emplacement pour la nouvelle bibliothèque.»

Formellement, c'est la Caisse de pension du personnel communal de Lausanne (CPCL) qui est aux manettes du projet. Et c'est donc elle qui a engagé les

frais pour les études déjà effectuées. Depuis que la rampe Vigie-Gonin est menacée de ne pas être construite, la Ville s'est assurée qu'un éventuel abandon du projet ne coûte rien aux contribuables et ne «préte» pas la caisse de pension.

Un accord a ainsi été passé en début d'année avec la CPCL via un rachat immobilier à la route du Pavement. «Si la rampe Vigie-Gonin ne devait pas se faire, il faudra toutefois remettre l'ouvrage sur le métier et trouver un nouvel emplacement pour la Maison du livre.»

Quant à savoir où cette future Maison du livre pourrait s'installer, les autorités se refusent à faire une quelconque projection. Mais un projet du côté de la Riponne est la seule option évoquée régulièrement. **C.I.M.**